



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE ITTRE  
MENU DE LA SEMAINE DU:

2019

au samedi 17 août

lundi 12 août

**RAPPEL**  
  
MERCİ DE RENDRE  
QUOTIDIENNEMENT  
LA VAISSELLE DE LA  
VEILLE APRES  
L'AVOIR NETTOYEE

27/06/2019 10:07

## Semaine N° 33

1

JOIRIS

INFO ALLERGENES : SUBSTANCES OU PRODUITS PROVOQUANT ALLERGIES OU INTOLÉRANCES		
1 Céréales contenant du gluten, à savoir blé (comme épeautre et blé de Khorasan), seigle, orge, avoine, ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des:  sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose ; maltodextrines à base de blé; sirops de glucose à base d'orge; céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole	LUNDI 12/08	
	Menu A	Menu B
	1-3-6-7-8-9-10-11-12	1-3-6-7-8-9-10-11-12
2 Crustacés et produits à base de crustacés	3. Œufs et produits à base d'œufs	MARDI 13/08
4 Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de  la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; la gélatine de poisson ou de l'ichtocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin	Menu A	
	Menu B	
	1-3-6-7-9-10-11	1-3-6-7-9-10-12
5 Arachides et produits à base d'arachides	6. Soja et produits à base de soja, à l'exception  de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ; des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja.	
	MERCREDI 14/08	
	Menu A	Menu B
7 Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception  du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; du lactitol	1-3-6-7-8-9-10-11-12	
	1-2-3-4-6-7-8-9-10-11-12	
	JEUDI 15/08	
8 Fruits à coque, à savoir: amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits,  à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole	MENU A	
	1-2-3-4-6-7-8-9-10-11	
	VENDREDI 16/08	
9 Céleri et produits à base de céleri	10. Moutarde et produits à base de moutarde	
	Menu A	
	1-2-3-4-6-7-8-9-10-11	
11 Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	SAMEDI 17/08	
	Menu A	
	Menu B	
12 Anhydride sulfureux et sulfites (E220) en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant	1-2-3-4-6-7-8-9-10-11	
	LES MENUS NE SONT PAS ADAPTABLES ET SE VENDENT D'OFFICE EN ENTIER (CAD E + P + D) AU PRIX UNITAIRE FIXE, MEME SI UNE PARTIE DU MENU N'EST PAS CONSOMMEE POUR CAUSE DE PRESENCE D'ALLERGENE(S).	
	E = Entrée, P = Plat, D = Dessert	
13 Lupin et produits à base de lupin		
14 Mollusques et produits à base de mollusques		